

L'OFFICIER du MINISTERE PUBLIC
près LE TRIBUNAL DE POLICE rattaché
au TGI de NANTERRE
167-177, Avenue JOLIOT CURIE
92013 NANTERRE Cedex

CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public
à

[REDACTED]

Références à rappeler :
Rédacteur : CSM

Suite à votre courrier concernant l'amende ci-dessous :

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois 032055 NON TRANSMISSION DE L'IDENTITE ET DE L'ADRESSE DU CONDUCTEUR PAR LE RESPONSABLE LEGAL DE LA PERSONNE MORALE DETENANT LE VEHICULE - INFRACTION ROUTIERE CONSTATEE PAR UN APPAREIL DE CONTROLE AUTOMATIQUE HOMOLOGUE ART.L.121-6, ART.L.130-9 AL.1,AL.3, ART.A.121-1 C.ROUTE, ART.L.121-6 AL.2 C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à RUEIL MALMAISON(92500), 9 AVENUE EDOUARD BELIN, en date du 06/06/2017 à 00h00, par procès verbal n° [REDACTED] dressé par Service ANR, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : [REDACTED]

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande et procède ce jour au classement de l'infraction.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait à NANTERRE Cedex, le 23/10/2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC


L'OFFICIER du MINISTERE PUBLIC
près LE TRIBUNAL DE POLICE rattaché
au TGI de NANTERRE
167-177, Avenue JOLIOT CURIE
92013 NANTERRE Cedex

CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public
à

[REDACTED]

Références à rappeler :
Rédacteur : CSM

Suite à votre courrier concernant l'amende ci-dessous :

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois 032055 NON TRANSMISSION DE L'IDENTITE ET DE L'ADRESSE DU CONDUCTEUR PAR LE RESPONSABLE LEGAL DE LA PERSONNE MORALE DETENANT LE VEHICULE - INFRACTION ROUTIERE CONSTATEE PAR UN APPAREIL DE CONTROLE AUTOMATIQUE HOMOLOGUE ART.L.121-6, ART.L.130-9 AL.1,AL.3, ART.A.121-1 C.ROUTE, ART.L.121-6 AL.2 C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à RUEIL MALMAISON(92500), 9 AVENUE EDOUARD BELIN, en date du 31/05/2017 à 00h00, par procès verbal n° [REDACTED] dressé par Service ANR, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : [REDACTED]

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande et procède ce jour au classement de l'infraction.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait à NANTERRE Cedex, le 23/10/2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC


L'OFFICIER du MINISTERE PUBLIC
près LE TRIBUNAL DE POLICE rattaché
au TGI de NANTERRE
167-177, Avenue JOLIOT CURIE
92013 NANTERRE Cedex

CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public
à

[REDACTED]

Références à rappeler : R
Rédacteur : CSM

Suite à votre courrier concernant l'amende ci-dessous :

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois 032055 NON TRANSMISSION DE L'IDENTITE ET DE L'ADRESSE DU CONDUCTEUR PAR LE RESPONSABLE LEGAL DE LA PERSONNE MORALE DETENANT LE VEHICULE - INFRACTION ROUTIERE CONSTATEE PAR UN APPAREIL DE CONTROLE AUTOMATIQUE HOMOLOGUE ART.L.121-6, ART.L.130-9 AL.1,AL.3, ART.A.121-1 C.ROUTE, ART.L.121-6 AL.2 C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à RUEIL MALMAISON(92500), CGL, en date du 07/06/2017 à 00h00, par procès verbal n° [REDACTED] dressé par Service ANR, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) [REDACTED]

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande et procède ce jour au classement de l'infraction.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait à NANTERRE Cedex, le 23/10/2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
